

# Plénière CRPA

## LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES DANS LES ASSOCIATIONS

Jeudi 3 mars 2022

Salle Rouge, Grenoble

**55 participants**

dont **35 personnes accompagnées et accueillies** (soit 64%)



## Le CRPA en quelques mots

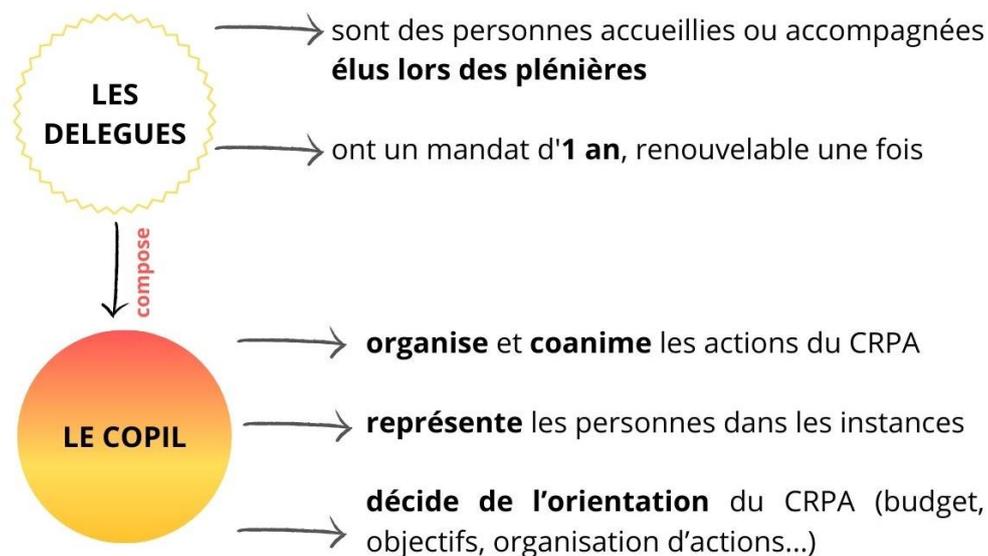
### Le projet du CRPA

Le CRPA (Conseil Régional des Personnes Accueillies ou Accompagnées) est né en 2010 pour favoriser la participation des personnes accompagnées et accueillies dans l'élaboration des politiques publiques. Les CRPA sont reconnus officiellement par l'Etat par le Décret n° 2016-1440 du 26 octobre 2016.

### Nos objectifs :

- Redonner du pouvoir d'agir aux personnes accueillies ou accompagnées
- Promouvoir la participation et la place égale de tous dans les débats et échanges
- Influencer sur les politiques publiques afin d'améliorer les conditions de vie des personnes précaires

### Organisation du CRPA



### C'est quoi une plénière du CRPA ?

C'est une grande « réunion » qui a lieu **4 fois par an**, au minimum 2/3 des personnes présentes sont des personnes accompagnées/accueillies, ou l'ayant été.

Ces réunions permettent de **recueillir la parole** des personnes accueillies et accompagnées et de **formuler ensemble des propositions** pour améliorer les politiques publiques. Ces propositions seront portées par les délégués du CRPA dans des réunions d'élaboration et de mise en place des politiques publiques.

## Sommaire

### Table des matières

Le CRPA en quelques mots .....	2
Sommaire .....	3
Présentation du sujet.....	3
Atelier 1 – La place des personnes accompagnées.....	4
Atelier 2 – Comment motiver les personnes accompagnées et les travailleurs sociaux ?.....	6
Intervention – Le travail pair.....	8
Atelier 3 – Les coûts de la participation.....	10
Evaluation de la journée.....	12
Remerciements.....	13

### Présentation du sujet

Le sujet de la plénière a été voté lors de la plénière du 19 novembre 2021.

Nous avons déjà consacré une plénière sur les instances de participation en 2019, cette plénière est centrée sur la participation des personnes accompagnées et accueillies au sein des associations, ce qui concerne les **CVS** (conseils de vie sociale), les **réunions de résidents**, **CA** (conseil d'administration), et autres **comités éthiques**. Les CVS sont par ailleurs une **obligation légale** dans les centres d'hébergement, inscrit dans la « Loi 2002-2 ».

#### Définition des délégués du CRPA de la participation dans les associations :

Une forme d'expression de la citoyenneté, qui implique de **s'intégrer dans un groupe**.

Il s'agit d'être actif, d'échanger ses expériences, de faire entendre sa voix, de participer à des débats, d'accueillir des avis, d'aller vers d'autres personnes qui partagent un vécu de la précarité, de proposer des solutions collectives, dans l'objectif **d'améliorer les conditions de vie** des personnes en situation de précarité.

Le **processus** peut être important aussi : pour sortir de l'isolement, être reconnu, être écouté, être intégré...

## Atelier 1 – La place des personnes accompagnées

Au sein de chaque groupe, une majorité des personnes ont participé ou animé une instance de participation tels qu'un CVS (Conseil de Vie Sociale), réunion de résidents, ou le [Parlons-en](#) à Grenoble.

### Parole de participants

« Les personnes n'expriment pas de manière structurée leur colère souvent légitime, et c'est pour cela que les services peuvent faire la politique de l'autruche »

Les **difficultés vécues** par les personnes accompagnées : condescendance, institution qui ne valorise pas assez ces instances, manque de professionnalisme, manque de confiance les uns aux autres ou envers les personnes accompagnées. Les équipes ont plusieurs **leviers** :

- Dénoncer les pratiques
- Evoquer les erreurs
- Laisser les personnes hébergées être **investigatrice** du projet
- Rôle de la direction pour « développer la participation sur les centres »

Les participants regrettent le manque de préparation, de **structuration** des instances de participation, et un groupe parle même de « pseudo exercice de participation ». Quelques conseils sur le fonctionnement :

- Être accompagnée d'un ami ou d'un professionnel aide à mieux comprendre
- Ecrire des comptes-rendus
- Gouvernance partagée, co-construction, faire part de son expérience
- Régularité des instances de participation
- Moyen technique (internet, mail...)

La **mobilisation** des personnes accompagnées est difficile, il y a peu de participants, parfois à cause du manque de disponibilité.

Il est nécessaire d'avoir un **accès à l'information** : une définition claire, partage d'informations, échange, manque d'informations pour faire connaître ces instances car « les affiches seules ne suffisent pas ». Elles doivent être **ouvertes** : créer une rencontre, accueillir des personnes extérieures. Le **lien social** est également un point important pour les personnes accompagnées (cohésion, connaître la direction, les salariés, les résidents, repérer les représentants). Les réunions doivent être conviviales, par exemple avec un repas.

## Parole de participants

« Quand il n'y a pas de représentants les groupes s'essoufflent, et les pro représentent les personnes »

La **barrière de la langue** et de l'écrit est une **difficulté rapportée sur l'ensemble des groupes**. Le langage institutionnel (exemple : acronymes) est une difficulté supplémentaire : « il est difficile de comprendre ce qu'il se passe dans ces instances ». **Les participants regrettent que les CVS n'aient pas de pouvoir décisionnaire** « les prises de décision après CVS prennent peu en compte la parole des personnes concernées ». Les instances de participation sont des **lieux d'expression** pour « faire entendre sa voix », « se sentir écouté », qui « permet de sortir de son quotidien, se changer les idées, pouvoir s'exprimer ». Elles permettent un « croisement des savoirs ».

Selon les groupes, il est essentiel de « **trouver des solutions, améliorer les problèmes** », et surtout de connaître les suites « si on est bien entendu » pour connaître l'impact réel des avis sur l'institution. Un groupe demande que la participation continue « en dehors de l'espace de participation ».

Pour de nombreux groupes, les personnes accompagnées doivent être consultées pour **tous les sujets** : « en deux catégories : les sujets du quotidien et les sujets politiques », « tout ce qui concerne la personne, alors la personne à son mot à dire ». Les sujets qui doivent être abordés avec les personnes accompagnées sont :

- Logement et hébergement : accès, qualité, durée, accueil des animaux
- Travail social : accompagnement, respect des personnes, autogestion
- Fonctionnement de l'association : organisation du service et ses missions
- Accès aux droits : démarche administrative
- Santé : gestion des addictions, alimentation



## Atelier 2 – Comment motiver les personnes accompagnées et les travailleurs sociaux ?

### Ce que permet la participation

<b>Mieux connaître</b>	Pour les travailleurs sociaux, mieux connaître les attentes, et d'une façon se reconnecter aux réalités
	Pour les personnes accompagnées, « mieux connaître les démarches », « voir l'envers du décor », et prendre du recul
<b>Être entendu</b>	Être <b>acteur</b> , renforcer la capacité d'action et l'estime de soi « revivre, exister, motivation » ou « ne plus sentir assisté, se sentir utile ».
	L'occasion de se rencontrer, d'échanger et de faire collectif
	Prendre en compte la parole, d'être à égalité quelle que soit la fonction, « d'équilibrer les pouvoirs entre professionnels et personnes concernées »
<b>Avoir des avancées</b>	Peut permettre une « remise en question des équipes pro » sur leurs visions et leurs fonctionnements
	Modification des règles, réadaptation aux besoins, <b>améliorer</b> les conditions de vie et l'accompagnement
	Pour les structures « redéfinir ses actions, aller dans la même direction »

### De nombreux freins viennent entraver la participation

<b>Difficultés personnelles</b>	Problèmes de santé
	Parler français, à « s'exprimer avec ses propres mots »
<b>Motivation</b>	Mobilisation difficile des personnes accompagnées et des travailleurs sociaux
	Cela peut être une conséquence d'un « manque de reconnaissance de la valeur d'autres types de savoirs »
<b>Manque de moyens financiers</b>	Manque de subventions
	Les travailleurs-sociaux ont « trop de taf administratif donc pas assez disponible »
	Manque de travailleurs-pairs
<b>Structuration</b>	« Mauvaise information sur comment participer », car il est « difficile d'expliquer ce qu'est la participation »
	Manque « d'outils pour mobiliser » et de « formation »
	« L'appropriation du processus par les personnes n'est pas toujours acquise »
<b>Manque de visibilité et de retours</b>	Il y a un « découragement que les retours soient bloqués à la direction »
	De coordination, « d'orientation vers les bonnes personnes »
<b>Le diffus</b>	Une difficulté supplémentaire : créer du collectif



## En une phrase, que dire pour convaincre une personne accompagnée à participer ?

« Cela donne la parole aux personnes, et cela permet de faire du lien »

« Ta parole est importante elle sera portée, si tu ne le dis pas, qui le fera ? »

« Aide-moi je ne veux pas être seul ! »

« Pour changer d'air, s'extraire de son quotidien, l'empathie, le fait de s'intégrer à un groupe, améliorer son quotidien et un soutien moral »

« C'est dans ton intérêt ! »

« Grâce à toi, on va améliorer tes conditions de vie, instaurer un climat de confiance, s'extérioriser du quotidien, démarche, motivation, là pour soutenir, donner confiance... »

« Tu es expert de ton expérience, tu dois avoir le pouvoir de décider pour ce qui te concerne »

« Je veux t'inviter à participer pour un atelier qui peut être intéressant pour toi, pour te relaxer, rencontrer des gens, apprendre. C'est vraiment intéressant et tu pourras venir avec moi »

« Partager son expérience de participation, ses besoins, prendre le temps de se rencontrer régulièrement, instaurer la liberté de parole, s'extérioriser de son quotidien »

« Changement concret de sa situation, sa parole est importante, autant que le travailleur-social et n'importe qui »

« Viens changer d'air, être intégré à un groupe »

## En une phrase, que dire pour convaincre un travailleur social à participer ?

« Discutons en ensemble, on peut faire mieux »

« Il est urgent de prendre le temps de se rencontrer »

« Sans eux, il n'y a rien qui se fait et prendre le temps de parole pour se rencontrer, permet d'acquérir supplémentaire et humilité »

« Sans participation les travailleurs sociaux ne peuvent pas travailler, il faut être formé à la question de la participation »

« C'est important de ne pas faire à la place des personnes accompagnées »

« C'est dans ton intérêt »

« Cela peut faire de l'empathie pour les travailleurs-sociaux »

« C'est grâce à l'expertise des personnes que tu accompagnes que tu pourras apprendre comment être un soutien et dans un accompagnement digne pour les personnes concernées »

« Viens découvrir le système »

« Améliorer les choses pour les gens qu'il accompagne, une meilleure connaissance et compréhension des besoins des personnes »

## Intervention – Le travail pair

### Apache, chargé de mission-pair à la Plateforme de la Participation :

L'objectif de la Plateforme est de s'occuper de la parole des personnes. Être travailleur-pair c'est avoir un recul sur son vécu, donner un autre regard au travail social. **Le travailleur pair n'est pas un travailleur social au rabais**, il y a une complémentarité, un lien de confiance avec les personnes qu'on accompagne. Faire part de son vécu, en faire une force. Mon parcours, c'est 20 ans de rue, ancien toxicomane, d'abord réduction des risques (= vivre son addiction, et réduire les risques au maximum). Suite à cela, j'ai commencé à travailler à la Plateforme. Il est important d'analyser en quoi on est pair (toxicomanie, sans-abrisme. Souvent, les employeurs ne comprennent pas les pairs et inversement.

### Samuel, travailleur-pair de la Plateforme du Travail-Pair :

Longue expérience de toxicomanie, j'ai travaillé dans la réduction des risques en tant qu'usager expert il y a 10 ans, mais je n'ai pas pris soin de moi. La participation c'est génial, mais il y a la question de **comment on professionnalise le savoir expérientiel**. Le plus dur, c'est de travailler avec les équipes, notamment la direction. Notre rôle à la Plateforme du Travail-Pair est d'aider les structures à intégrer les travailleurs-pairs et de créer des groupes de travailleurs-pair.

Chez les travailleurs-pairs, il y en a beaucoup qui participaient déjà dans leurs associations, ont le même vécu, une grande proximité avec les personnes qu'on accompagne, d'où un danger pour la **santé au travail**. Les réunions et instances de travail peuvent être difficiles ou pénibles ; d'où des collectifs et des groupes de parole. Difficile de travailler ensemble, cela se caractérise notamment par la question des fiches de poste. Un travailleur-pair est là pour transmettre un vécu, échanger, pas pour réinsérer les personnes.

### Echanges et questions<sup>1</sup>

« Si on n'arrive pas à comprendre les travailleurs-pair, comment les travailleurs-sociaux peuvent comprendre les hébergés ? »

« Quels sont les critères pour devenir travailleur-pair ? »

Samuel : Un travailleur-pair est quelqu'un qui a envie de partager, qui est empreint de son histoire, ça résonne avec les personnes, on part des mêmes parcours

---

<sup>1</sup> Les questions et remarques sont en couleur, il n'y a pas forcément de réponses pour chaque intervention



« En tant que travailleur-pair, il y a des droits à la formation qui peut faciliter cette évolution [vers le travail social] ça n'empêche pas d'avoir des acquis, il faut donner des **possibilités d'évolution** et de vivre décemment »

Samuel : Dans mon expérience, j'ai été embauché puis viré, je n'avais rien, pas de formation. Il faudrait que ce soit un vrai métier, il n'y a pas assez de reconnaissance

« Les travailleurs-sociaux sont parfois vus un « hébergé en catégorie amélioré », on tourne en rond, ça débouche à quoi ? »

« Tous ceux qui ont le statut de travailleur-pair, ils ont vécu lié ? »

Samuel : Oui, **pair = celui qui te ressemble**. Tout est à construire, le gros travail c'est de rentrer dans la tête des gens, préparer la tête et l'esprit à avancer

« Témoignage pour D-Base, j'ai été accompagnée pour écrire la fiche de poste pour repérer quelle sensibilité devaient avoir les travailleurs-pairs. On a la chance d'avoir une bonne rémunération, et on avance, c'est nouveau, on peut critiquer mais c'est des postures vraiment nouvelles, on essaye de faire au mieux, d'apprendre à se connaître, **avancer ensemble** »

« On a ce vécu qui nous a donné ce boulot sans passer par la formation, on apprend le boulot, on a une expérience qui est une forme de diplôme, mais les outils de travail on est en train de les apprendre. On a la chance d'avoir une bonne convention »

« Également travailleuse-paire, je ne me sens pas dans un échelon en dessous de qui que ce soit »

« La matière on est en train de la produire, ça fait à peine 40 ans que ça existe le travail-pair, on met du coaching, de l'accompagnement, éducation au rétablissement. Le risque c'est de faire des formations qui ne correspondent pas, pensées par d'autres »

« Quelles sont les difficultés en tant que travailleur-pair ? »

Samuel : Il y a des gens qui ont une bonne idéologie, avec qui ça se passe bien mais parfois c'est compliqué, ils proposent des choses ou des postes qui sont dangereux.

« Nous avons développé un groupe de recherche-action, coconstruit, les personnes impliquées participent au recrutement, pour voir la posture de l'accompagnement et plus généralement l'organisation des lieux »

« **Est-ce que tous les travailleurs-pairs ont envie de devenir travailleur-social ?** Je n'ai pas envie, reconnaître l'expérience ça me suffit, c'est un métier à part entière »

## Atelier 3 – Les coûts de la participation

Pour les personnes accompagnées	Pour les travailleurs sociaux et les associations
<p><b>Financier</b></p> <p><b>Défraiement</b> Carburant, billets de train, repas, hébergement</p> <p><b>Téléphone</b> Forfaits téléphones et internet</p> <p><b>La question de la rémunération</b> Temps non passé en famille, aux loisirs, au travail, qui n'est pas payé « perte du temps de la manche »</p>	<p><b>Financier</b></p> <p>« Le temps traduit en salaire » Transport, frais de déplacement, voire rémunération</p>
<p><b>Energie</b></p> <p>Coûts émotionnels, c'est un « investissement »</p>	<p><b>Energie</b></p> <p>Coût émotionnel, temps passé sur le lieu de travail</p>
<p><b>Formation</b></p> <p>Renforcement des capacités, travail de recherche, accompagnement au numérique, s'adapter au fonctionnement</p>	<p><b>Formation</b></p> <p>Remise en cause de la pratique, changer de posture, s'adapter au fonctionnement des personnes et de se former</p>
<p><b>Posture</b></p> <p>Respect et écoute Casser les tabous Aller-vers Le risque « d'être déçu »</p>	<p><b>(Changement) de posture</b></p> <p>« Faire passer le respect des personnes face à l'efficacité » Apprendre à faire confiance aux personnes accompagnées, savoir partager et se remettre en question</p>
<p><b>Le temps de préparation</b></p> <p>Temps de travail de recherche et d'apprentissage, du système, « en amont, pendant et après »</p>	<p><b>Logistique</b></p> <p>La salle, le coût des temps conviviaux</p>
<p><b>S'exprimer</b></p> <p>« Prendre le risque d'être à côté de la plaque », s'exprimer, sortir de sa zone de confort, prendre la parole en public</p>	<p><b>Risque...</b></p> <p>« Prendre le risque que l'initiative ne marche pas »</p>

## Comment faire vivre la participation dans les structures ?

- Financier : plus de moyens financiers, un budget alloué (qui comprennent les temps conviviaux), rémunérer les personnes
- Logistique : espace dédié pérenne, trouver des salles
- Former les équipes : acculturer, sensibiliser former les travailleurs sociaux ; inciter les structures qui portent la participation
- Lien social : des lieux conviviaux, plus attractif, diversité dans les accueils
- Fonctionnement : des temps dédiés réguliers, porter des projets ensemble, créer des temps de parole, communication, plus de disponibilité

### Parole de participants

« Faire des ateliers participatifs entre travailleurs sociaux et personnes accompagnées donner un pouvoir décisionnel aux personnes »

« Selon la taille des structures, essayer d'organiser des activités diverses... préparation d'un repas à thème, randonnées, bref des sorties pour nouer des liens entre les résidents et les travailleurs sociaux, la convivialité »

« Fonds documentaire (dont films, vidéo, documentaires), rédiger des mémoires, des réunions de participations passées, arpentages collectifs, travaux mis au débat, des échanges internationaux »



## Evaluation de la journée

**36 évaluations** ont été complétées par 20 personnes accueillies, 5 travailleurs sociaux et 11 « autres » (travailleurs pairs, institutionnels...). Voici la raison de leur venue à la plénière :

### 1. Par intérêt pour le sujet de la participation : 21 personnes

La thématique de la participation a beaucoup intéressé les participants. Certains pour mieux comprendre et mettre en place la participation « Dans le but de m'enrichir sur la question de la participation des personnes accueillies afin de mener une démarche dans ce sens au sein de mon association », « sujet très intéressant ». D'autres parce qu'ils sont élus CVS : « Parce que je suis représentant du CVS de la Chardonnière de Francheville », « Pour découvrir car je suis élue au CVS au sein de l'ADATE ».

### 2. Pour découvrir le CRPA : 9 participants

Pour certains participants, c'était l'occasion de rencontrer le CRPA et de vivre leur 1<sup>ère</sup> plénière : « Par intérêt, pour rencontre les délégués en vrai !! », « Afin de découvrir le CRPA et ses actions et d'intervenir au sujet du travail pair ».

#### Les résultats du questionnaire :

	Très satisfait	Neutre	Pas satisfait
J'ai appris des choses sur mes droits, sur les dispositifs	16	13	2
Les interventions étaient intéressantes	30	2	2
J'ai pu prendre la parole	25	6	1
Ma parole a été entendue	28	2	1
Nous avons imaginé ensemble des solutions	23	6	1
J'ai rencontré d'autres personnes qui vivent des situations similaires	21	11	2
J'ai bien mangé	28	4	2
J'ai passé un bon moment	30	2	1

Par rapport à la dernière plénière du **19/11/2021**, nous pouvons remarquer que :

1. Le repas a été **plus** apprécié (28 satisfaits sur 34 au lieu de 13/23)
2. **Plus** de personnes se sont senties entendues (28 satisfaits sur 31 au lieu de 18/24)
3. **Moins** de personnes ont appris des choses, cette plénière était en effet moins informative (16 satisfaits sur 31 au lieu de 18/24)

#### D'autres remarques à nous partager ?

« Merci pour l'accueil !!! De me donner la possibilité de prendre la parole, qui sera **entendue et respectée** et ça me donne espoir de voir tout ce monde qui se mobilise pour les prochaines personnes en ayant besoin de toutes ces structures »

« C'était chouette, merci ! »

« En vous remerciant pour cette journée, elle était riche en termes d'informations (travailleur-pair) »

« Bonne intervention des différentes personnes, qui est vraiment intéressante. **A continuer dans ce sens-là** »

## Remerciements

Merci à tous les participants, parfois venus de loin, pour faire vivre la participation, pour avoir apporté leurs idées et leurs points de vue. Un grand merci à Apache de la Plateforme de soutien à la participation, ainsi qu'à Samuel de la Plateforme du Travail Pair pour leurs interventions.

### Les sujets proposés par les participants :

- Action réaction : comment passer de l'idée à l'action ? - 3 voix
- Violences institutionnelles - 7 voix
- Les animaux et la famille autre qu'humaine - 7 voix
- Croisement santé, alimentation et transition écologique - 7 voix
- Accès aux soins - 9 voix
- Accès à l'hébergement et au logement - 3 voix
- La santé mentale et le lien avec la psychiatrie - 13 voix
- Le bien-être - 1 voix
- Les projets alternatifs, en co-construction, les tiers-lieux - 14 voix

## Prochaine plénière le 9 juin à Saint- Etienne sur

### *les projets co-construits et les Tiers-lieux*



**Pour en savoir plus :** [laetitia.gawlik@armedusalut.fr](mailto:laetitia.gawlik@armedusalut.fr) – 07 77 26 96 09